

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 19 octobre 2020

En pénurie de candidats, les bureaux d'études acoustiques diffusent une campagne de promotion du métier d'acousticien sur les réseaux sociaux

Réunis au sein du syndicat CINOV GIAC, les représentants des bureaux d'études acoustiques diffusent sur les réseaux sociaux une campagne de promotion du métier d'acousticien auprès des jeunes et des parents, pour favoriser les orientations vers ce métier, en pénurie de candidats.

"Maîtrise l'espace", "Fais-les vibrer", "Trouve l'équilibre", ... En guise de teasing, plusieurs courtes animations avaient déjà été diffusées durant l'été pour attirer l'attention des jeunes sur le métier d'acousticien, et pour donner le ton d'une campagne plus large qui débute ce lundi 19 octobre et se poursuivra jusqu'en décembre.

Trois minutes pour comprendre



Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Diffusée de manière ciblée sur Facebook, Instagram et LinkedIn, cette campagne oriente les collégiens, les lycéens et les parents vers une animation pédagogique de trois minutes : www.concepteursdavenir.fr/acousticien

L'animation décline de manière très visuelle et rythmée les nombreux atouts de la profession :

- Une profession utile et engagée, en faveur du bien être des personnes d'une part, et de l'environnement d'autre part. En effet, le bruit impacte la santé humaine et également les écosystèmes.
- Une profession enrichissante qui, au-delà de la physique et de la mécanique, mobilise de nombreuses compétences et permet de rencontrer des professionnels d'horizons très variés (architectes, psychologues, industriels, etc.).
- Une profession qui recrute : l'étude prospective sur les métiers de l'ingénierie et du conseil en acoustique, commanditée en 2018 par l'Opiiec (observatoire des métiers de l'ingénierie et du conseil), évaluait la progression des effectifs d'acousticiens en bureaux d'étude de 7 à 15% par an (sur une population estimée de 1600 à 3300 professionnels). Un oiseau rare, que les entreprises et bureaux d'étude peinent à recruter. En témoignent les nombreuses offres d'emploi publiées par le CIDB (centre d'information sur le bruit) : <https://www.bruit.fr/espace-emploi/consulter-les-offres-d-emploi>

Avec l'apparition de nouveaux bruits dans l'espace public et dans l'environnement, les perspectives d'évolution ne manquent pas. Les espaces de vie se réinventent, la recherche sur les matériaux avance, le big data et l'intelligence artificielle ouvrent de grandes perspectives.

Promotion des voies d'accès et de l'alternance

Le métier d'acousticien est accessible de Bac+2 pour les techniciens à Bac+5 et plus pour les ingénieurs. Une liste détaillée d'écoles et d'universités est présentée sur la page de la campagne.

Cette campagne est également l'occasion de rappeler que les entreprises bénéficient d'aides particulièrement avantageuses dans le cadre des recrutements en alternance (contrat de professionnalisation et d'apprentissage). Jusqu'au 28 février 2021, pour tout recrutement d'un alternant préparant un titre professionnel ou diplôme jusqu'à Bac +5, les employeurs bénéficient d'une prime à l'embauche de 5 000€ pour un alternant de moins de 18 ans et de 8 000€ pour un alternant de 18 à 30 ans.

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com

Une initiative soutenue et partagée

À l'initiative de CINOV GIAC, syndicat adhérent de la fédération CINOV (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique), cette campagne est pilotée et financée par Atlas, l'OPCO des services financiers et du conseil, selon des axes de coopération définis dans la convention signée avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, avec le concours des fonds collectés au titre de la taxe d'apprentissage.

La diffusion est assurée par Concepteurs d'avenirs (marque jeunes de Atlas, et plateforme d'information sur les métiers) et la fédération CINOV.



A PROPOS

Créé en 1990, le syndicat CINOV GIAC regroupe des Ingénieurs spécialisés en acoustique et vibrations dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, de l'industrie, de la formation et de la recherche. Avec plus d'une centaine de membres, le GIAC représente la profession auprès des pouvoirs public autres partenaires et participe à l'élaboration des textes réglementaires et normatifs. Depuis sa création, le GIAC s'est engagé à défendre les intérêts de ses adhérents, et à promouvoir l'image et le rôle de l'acousticien indépendant. Les membres de CINOV GIAC assurent auprès de maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, en France et à l'étranger des missions :

- *D'ingénierie et de conseil*
- *De mesurages acoustiques et vibratoires*
- *De formation*
- *De recherche.*

Les membres du GIAC sont des structures à taille humaine qui offrent souplesse, rapidité de réaction et coût optimisé.

www.cinov.fr/syndicats/giac

Contacts Presse :

Estelle MOTTET 06 08 92 12 35 – mottet@cinov.fr

Camille PAPLOREY 06 46 02 62 70 – camille.paplorey@rp-carrees.com